

## ARCHIDIOCÈSE DE RIMOUSKI

### SERMENT DE BONNE ADMINISTRATION ET DE CONFIDENTIALITÉ D'UN MARGUILLIER

*(Ce serment est obligatoire et le formulaire signé doit être conservé dans les archives de la paroisse.)*

Moi, \_\_\_\_\_, marguillier-ère de la fabrique de la

Nom de la personne assermentée

paroisse de \_\_\_\_\_, promets sous serment :

Nom de la paroisse

- 1) d'administrer dûment, et avec une préoccupation pastorale, les biens ecclésiastiques de cette paroisse conformément au droit canonique, à la Loi sur les fabriques, au Code civil du Québec, aux règlements diocésains et aux coutumes légitimes, sans partialité ni faveur;
- 2) de respecter une complète et stricte confidentialité en ce qui concerne les délibérations et les décisions de l'assemblée de fabrique;
- 3) de respecter les obligations que ma fonction de marguillier m'impose, conformément à l'article 1308 du Code civil du Québec, et d'agir uniquement dans les limites des pouvoirs qui me sont spécifiquement confiés par l'assemblée de fabrique;
- 4) d'agir avec honnêteté et loyauté, conformément à l'article 1309 du Code civil du Québec, dans le meilleur intérêt de la fabrique et des fins qu'elle poursuit;
- 5) de me conformer à la décision de l'assemblée de fabrique quand elle détermine de façon définitive et sans appel si j'ai un intérêt direct ou indirect distinct de celui des autres paroissiens, conformément à l'article 46 de la Loi sur les fabriques, et, le cas échéant, de me retirer et de ne pas prendre part aux délibérations ni voter sur la question traitée.

Ainsi, que Dieu et ses saints Évangiles me soient en aide.

En foi de quoi j'ai signé à \_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_

Municipalité

Jour

jour du mois de \_\_\_\_\_ deux mille \_\_\_\_\_.

Mois

Année

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne assermentée

Fait et signé devant moi,

\_\_\_\_\_  
Curé, modérateur, administrateur paroissial, président d'assemblée

SCEAU